

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 134 (2008)  
**Heft:** 11: Énergie et bâtiment

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

chauffage. En effet, les besoins de chaleur admissibles sont régulièrement adaptées à l'état de la technique. Depuis l'an 2000, l'harmonisation des prescriptions par les cantons est un succès. Alors qu'en 1975 un nouveau bâtiment standard utilisait facilement 20 litres d'équivalent mazout par mètre carré pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, il suffit actuellement de neuf litres et, dès l'entrée en vigueur du nouveau MoPEC en 2009, cette consommation sera encore une fois divisée par deux pour passer à 4,8 litres d'équivalent mazout par mètre carré.

*L. P.* : Tous les pays scandinaves ont entamé une réflexion à ce sujet il y a trente ans déjà. De sorte qu'en théorie, un tiers de leur parc a été construit de manière écolo-économique. Pour le solde, j'ai appris que le Danemark, par exemple, défiscalisait totalement les bâtiments rénovés dans le sens des économies d'énergie. Cependant, dans un pays qui n'est déjà pas capable de fournir des statistiques immobilières fiables, la Suisse en l'occurrence, je doute que la mise en œuvre systématique d'un tel diagnostic soit autre

chose qu'un énième effet de manche. A titre d'exemple, les chambres discutent d'une réforme du droit du bail. Jamais il n'a été envisagé de le revoir, même pas de la part des Verts, dans le sens d'une répartition des charges propriétaire/locataire. Si le bailleur investit et que seul son locataire profite de l'économie d'énergie, soit le bailleur ne sait pas calculer, soit il est philanthrope.

Charles Weinmann, dr ès sciences, physicien UNIL,  
président de la commission SIA 2031

Marc-Hermann Schaffner, dr ès sciences, physicien  
Collaborateur scientifique au  
Service de l'énergie du canton de Neuchâtel  
Membre du comité de l'EnFK)  
Président du groupe de travail  
« Certificat énergétique cantonal des bâtiments »  
Rue de Tivoli 16, CH – 2000 Neuchâtel

Lorenzo Pedrazzini, dipl. IUHEI, HEC, membre du comité romand  
de l'Association suisse de l'économie immobilière  
Administrateur-délégué de Colliers AMI,  
32 rue de Malatrex, CH – 1201 Genève

Propos recueillis par Anna Hohler

## Pour être le seul à occuper votre place de parking.

**velopa**  
swiss parking solutions



Robustes et fiables: «Autopa» (manuel) et «CityParker» (automatique) gardent votre place de parking.

Votre partenaire aux services de qualité  
et solutions innovantes.

**parquer ■ abriter ■ bloquer**

Velopa AG  
CH-8957 Spreitenbach  
+ 41 (0)56 417 94 00  
marketing@velopa.ch

p. 13